

## Modalités pour le projet tutoré 2018-19

Pour valider l'UE 24, "Projet personnel et professionnel 2", outre les stages menés en dehors de l'université, les étudiant.e.s peuvent présenter un **projet tutoré**, qui consiste en un « projet de recherche-crédation » encadré par un enseignant-chercheur du Département Théâtre de l'Université Paris 8. L'étudiant.e devra d'abord présenter une proposition de travail qui sera validée ou non par l'équipe en charge des stages et des projets tutorés.

La définition de ce que constitue la "**recherche-crédation**" n'est pas univoque et ne fait l'unanimité ni au sein des études des arts du spectacle ni au sein de l'Université. Nous proposons cependant une définition minimale qui puisse servir de piste de travail initiale et qui pourra par la suite être discutée, creusée, approfondie par les étudiant.e.s et leurs tuteurs/tutrices. Par "Recherche-crédation" nous entendons donc tout processus de création/ de pratique artistique qui s'articule à un questionnement critique. Ainsi l'artiste-chercheur peut, soit poser une question (ou un ensemble de questions) de recherche qu'il s'agit de mettre à l'épreuve de la pratique (processus dit "d'application"), soit, en menant à bien un processus artistique/pratique, déterminer et formaliser un questionnement théorique issu de cette expérimentation première. Aussi, à cet égard, il conviendra de reconnaître que tout démarche artistique n'est pas nécessairement une activité de recherche.

La proposition de travail préparée par les étudiant.e.s en vue de leur projet tutoré devra comprendre les éléments suivants (sur 2 pages A4, dactylographiées) :

- motivation initiale, pistes de recherche artistiques et/ou critiques
- problématique proposée
- objectifs visés (artistiques, mais aussi épistémologiques et pédagogiques)
- méthodologie(s) envisagé(es)
- moyens de mise en œuvre à un niveau pratique (lieu de travail, calendrier de travail, équipe de collaborateurs)
- références (bibliographiques et artistiques)

Ce document est à faire parvenir à l'équipe en charge des stages avant le **vendredi 14 décembre 2018 à l'email de l'équipe du suivi des stages:**

**theatrep8stagelice (at) gmail.com**

Si le projet est validé par l'équipe enseignante, l'étudiant.e se verra ensuite proposer un suivi par Chloé **Déchery**, Raphaëlle **Doyon**, Stéphane **Poliakov** ou Georges **Gagneré**.

Dans le cadre de son projet, l'étudiant.e devra organiser, en collaboration avec son/sa tuteur/trice, trois rencontres au cours de l'année qui permettront d'encadrer le projet dans son ensemble :

- un RDV de début de recherche qui permette à l'étudiant.e de formaliser les modalités, axes et objectifs de recherche de l'étudiant.e, à un niveau artistique/pratique, mais aussi à un niveau méthodologique et, éventuellement théorique et critique (à valider avant la fin janvier 2019),
- un RDV de travail, dans le cadre d'un processus de répétition ou de travail en cours (travail à la table, repérage, animation d'atelier, etc...) durant lequel le

tuteur/la tutrice optera pour un rôle d'observation (et à l'issue duquel il/elle donnera des retours constructifs à l'étudiant.e) (courant deuxième semestre, à valider avant les vacances de Pâques)

- un RDV proposé à l'issue d'une présentation de travaux (représentation, étape de travail, atelier public, etc...) qui clôturera l'encadrement du projet (à valider avant juin 2019).

Le projet tutoré doit se dérouler sur au moins **60 heures** (30 heures, s'il s'agit d'un projet spécifiquement pédagogique, avec l'accord de l'équipe de suivi des stages).

Suite à ces trois rendez-vous structurants, l'étudiant.e devra proposer un dossier réflexif (**20 000 signes** approx.) qui devra rendre compte des éléments suivants :

- Question(s) de recherche
- Corpus de recherche
- Méthodologie(s) adoptée(s)
- Description / narration / analyse des processus et/ ou des différentes phases de travail
- Mise en perspective contextuelle et référentielle : l'étudiant.e devra articuler son expérience à au moins deux références, théoriques (un article, une contribution à un ouvrage ou un ouvrage) - et/ou artistiques (oeuvre ou ensemble d'oeuvres cinématographiques, littéraires ou plastiques, spectacles ou performances) relevant d'enjeux similaires, ou ayant inspiré et guidé l'étudiant.e dans ses propres recherches. Ces références peuvent se situer sur un plan historique, ou dans d'autres champs disciplinaires et méthodologiques, par exemple.
- Difficultés rencontrées et limites du projet
- Conclusions artistiques et critiques
- Développement potentiel du projet (projet de professionnalisation, tournée, etc)

Il sera demandé de réfléchir attentivement aux façons de mettre en jeu des éléments de méthodologie issue de la recherche-crédation, des arts du spectacle (ou d'autres disciplines).

A cet égard, une bibliographie de méthodologie sera communiquée en amont aux étudiant.e.s retenus pour entreprendre un projet tutoré.

L'étudiant.e sera noté de deux façons par le tuteur/ la tutrice :

- une note qui rendra compte de son engagement envers le projet démontré au cours des trois rendez-vous avec le tuteur/la tutrice (coefficient 0,5)
- une note concernant le dossier réflexif, qui proposera une auto-évaluation personnelle et critique de l'étudiant.e et de son projet (coef 0,5)

La remise du dossier sur le projet tutoré devra se faire **impérativement avant le 12 juillet 2019** à son référent.e avec une copie numérique obligatoire sous forme .doc ou .odt ou bien au format .pdf à l'adresse mail :

**theatrep8stagelice (at) gmail.com**